



## CAP ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE



Formation mixte (scolaire / apprentissage)

Le CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance (AEPE) vient en remplacement du CAP Petite Enfance.

Ce diplôme offre le premier niveau de qualification du secteur de la Petite Enfance.

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès d'enfants de moins de 6 ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité.

Il participe, en collaboration avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents, premiers éducateurs de l'enfant. Il établit avec les enfants et les parents une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et à un accompagnement de qualité.

### ■ Le titulaire du CAP AEPE exerce son activité dans trois secteurs différents :

- En établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE), ou accueil collectif pour mineurs (ACM) ;
- En école maternelle ;
- A domicile, en maison d'assistants maternels (MAM).

### ■ Les métiers exercés par les titulaires du CAP AEPE sont actuellement identifiés sous les terminologies suivantes :

- En école maternelle ou en accueil collectif de mineurs : agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM), agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant, assistant éducatif petite enfance, adjoint d'animation ;
- En établissement d'accueil du jeune enfant : auxiliaire petite enfance, agent social, agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant, assistant éducatif petite enfance ;
- A domicile : garde d'enfant à domicile, assistant maternel, employé à domicile, employé familial auprès d'enfant.

### ■ Cette formation se déroule en 1 an

Elle est accessible aux titulaires d'un CAP, un BEP ou un baccalauréat et ne comprend que de l'enseignement professionnel avec une répartition des compétences et des savoirs en 3 blocs :

- Accompagner le développement du jeune enfant ;
- Exercer son activité en accueil collectif ;
- Exercer son activité en accueil individuel.

### ■ Au Lycée Bel Orme, les élèves sont formés dans la Structure Multi-Accueil d'Application du Lycée:

#### « Les Câlins d'Orme »

L'application facilite la mise en place des contenus d'enseignement avec :

- Un renforcement de la pratique éducative en lien avec l'évolution des savoirs
- Des compétences accrues en matière d'accompagnement de l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages ( notion de prime éducation )
- Un travail en équipe et un positionnement professionnel facilités ;
- Une sensibilisation à l'échange régulier avec chaque parent, à l'accueil des enfants en situation de handicap, aux nouvelles formes de parentalité, à la lutte contre les stéréotypes.

### ■ Les P.F.M.P (Période de Formation en Milieu Professionnel) comprennent 16 semaines au total avec :

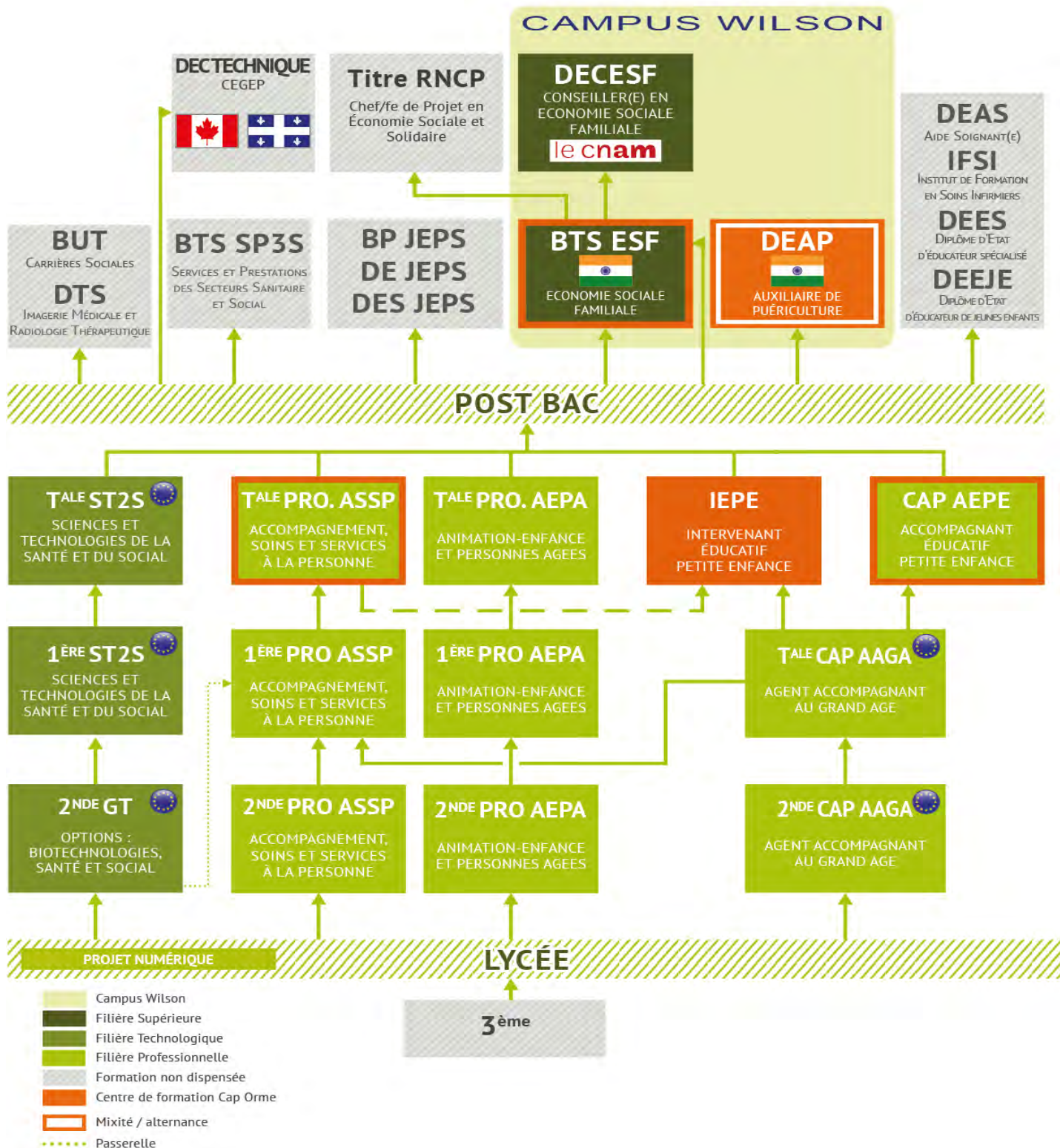
- Une **complémentarité des lieux** :
  - Etablissements et services d'accueil de la petite enfance (EAJE et ACM) ;
  - Le domicile privé de l'assistant maternel agréé (AMA) et les maisons d'assistants maternels ;
  - Les organismes de services d'aide à domicile offrant des prestations de garde d'enfants de moins de 3 ans
- Des **exigences** :
  - Une période d'au moins 4 semaines en école maternelle ou EAJE ou ACM
  - Une autre période d'au moins 4 semaines en EAJE ou auprès d'un assistant maternel agréé ou auprès d'un organisme de services d'aide à domicile agréé offrant des prestations de garde d'enfants de moins de 3 ans



# SANTE SOCIAL

## Le profil requis pour entrer dans cette formation :

- Avoir le sens des responsabilités, de bonnes capacités d'écoute et des qualités relationnelles ;
- Etre capable de travailler en équipe et de s'adapter à toutes les situations ;
- Faire preuve de tolérance, de bienveillance et de discrétion ;
- Avoir un langage irréprochable ;
- Apprécier les activités créatives et manuelles



**Bel Orme**

Lycée Technologique et Professionnel

Établissement Catholique d'enseignement associé à l'État

www.belorme.com

05 56 00 87 97

